

Procès-verbal

de l'Assemblée générale annuelle des membres de Pêche sportive du Réservoir
Baskatong

tenue au Centre Jean-Guy Prévost

Samedi 22 avril 2017 à 13h30

Présents : M. Richard Angrignon, M. Alain Fortin, M. Mario Lefebvre, M. Henri Méry, Mme Lorraine Thouin, Mme Angèle Doré-Papineau, M. Daniel Blais, Mme Lynda Martel et M. François Langevin.

Absents : M. Franck Leitner, M. Rock Paquette, M. Éric Naudin et M. René-Jean Deschênes.

Plus 18 personnes du public pour un total de 27 personnes.

1. Ouverture de la réunion

Le président, M. Richard Angrignon ouvre la réunion à 13h40, en remerciant les membres présents de même que les membres du conseil d'administration et des employés de l'AFC pour leur excellent travail.

Proposée par M. Luc Ducharme, secondée par Mme Aline Leblanc.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Angrignon fait la lecture de l'ordre du jour et le varia est laissé ouvert.

Proposé par Mme Lucille saumure, secondé par M. Nicolas Chaussé.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 avril 2016

M. Angrignon fait la lecture du procès-verbal de l'AGAM 2016, Mme Lorraine Thouin fais remarquer qu'une erreur s'est glissée lors de la rédaction, il est inscrit le 25 avril au lieu du 23 avril. Le tout sera corrigé.

Proposé par M. Yvon Rainville, secondé par M. Lucien Saumure.

4. Présentation et adoption des états financiers 2016 – M. François Langevin C.A.

La présentation des états financiers est faite par M. Langevin de la firme Langevin Grondin comptables agréés. Il fait la lecture des points importants du rapport financier. Il mentionne que pêche Sportive du réservoir Baskatong a une excellente santé financière et qu'il y a une bonne collaboration du personnel en place.

L'état financier est accepté tel que présenté.

Proposé par M. Steve Giguere et secondé par Mme Sylvie Ducharme

5. Surveillance et protection (agent de protection de la faune)

M. Daniel Blais explique que les agents de protection de la faune ne seront pas présent dû à un erreur de correspondance. Par contre il assure aux membres de l'assemblée que M. Gilles Richard présent da la salle pourra donner les grandes lignes de l'été passée. Celui-ci, nous explique que les chiffres sont pratiquement identiques à l'année dernière. Un plan d'action est élaboré chaque année avec les agents de la protection de la faune des Laurentides et de l'Outaouais afin d'être proactif et de définir les opérations qui se feront pendant la saison. De plus M. Blais désire aviser les membres que les effectifs seront doublés en saison de fraie pour protéger les frayères. Il est dit que la frayère de la rivière d'Argent sera probablement réaménagée suite à la vérification de sa productivité. Suite à plusieurs questionnements sur l'ensemencement, M. Blais dit comprendre que ce sujet touche tout le monde, mais qu'il se fera un plaisir de répondre après la réunion

6. Résumé des activités 2016

6.1 Autorisation de pêche vendue

L'année 2016 est inférieure de 2 % à l'année précédente.

6.2 Étude sur la nourriture fait à base de Meunier et ensemencement

M. Daniel Blais explique les bons résultats de l'étude et parle de la présentation de M. Jean-Luc Lacroix du mois de novembre 2016 à l'ARAQ. Il confirme qu'aucun ensemencement n'est possible dans le territoire de l'AFC.

6.3 Centre d'interprétation du doré jaune

M. Daniel Blais explique que la visibilité du centre a besoin d'être accentuée. Des mesures seront mise en place cette saison.

7. Signature du bail avec le Ministère d'une année et résumé du MFFP

Le président, M. Richard Angrignon, explique que le bail n'a été renouvelé que pour une année seulement

8. Faire les démarches pour avoir un statut particulier pour le plan d'eau

Baskatong.

Il est dit qu'une résolution sera écrite pour permettre à M. Daniel Blais et Mme Lynda Martel d'entreprendre les démarches nécessaires pour l'obtention d'un statut particulier.

Proposé par M. Nicolas Chaussé, secondé par M. Yvon Rainville

9. Plan d'action de l'année 2017

M. Blais explique que le plan d'action a lui aussi a été signé pour une année seulement, une copie est disponible à la demande.

10. Résumé des activités 2017

M. Blais explique qu'un nouveau formulaire est demandé cette année.

11. Recensement 2017

Il est dit que le recensement sera fait à l'automne 2017 et 2018 en plus des survols de l'été 2018.

12. Étiquetage des dorés saison 2017 (prix à gagner).

Cette année, nous allons apposer des étiquettes sur 75 dorés au Chutes César, 75 rivière d'argent et 50 au ruisseau Philomène, l'objectif de ces étiquettes est de documenter leurs déplacements, leurs croissances et la fidélité à leurs frayères.

13. Faire connaître vos prises.

L'an passé, nous avons fait parvenir à l'ensemble des pourvoyeurs un document afin de connaître le nombre de prise par pêcheurs, nous répèterons l'exercice cette saison. Notre objectif est de 10 % de retour. Des prix seront tirés à la fin de la saison.

14. Présence sur le plan d'eau.

Il est dit qu'il y aurait plus de présence des assistants sur le plan d'eau cette année.

15. Adoption des règlements généraux

La lecture des règlements est faite par M. Daniel Blais.

Ils sont acceptés tel que présentés.

Proposé par M. Yvon Rainville, secondé par M. Jean-Marie Boisclair

16. Nomination d'un vérificateur financier pour la saison prochaine.

Il est dit que pour cette saison, M. Daniel Blais et Mme Lynda Martel seront mandatés pour demander des soumissions pour le choix d'un vérificateur. Une résolution sera proposée.

Proposé par Mme Cécille Saumure, secondé par M. Nicolas Chaussé.

17. Élection d'un utilisateur payeur.

M. Steve Giguere propose sa candidature et il est élu unanimement

18. Lieu et date de la prochaine assemblée générale annuelle.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le 21 avril 2018, à 13h30 au centre Jean-Guy Prévost de Grand-Remous.

Varia :

Une station de lavage sera aménagée directement au centre du doré jaune pour permettre aux utilisateurs de nettoyer leurs embarcations gratuitement.

M. Nicolas Chaussé dit avoir préparé des questions pour le ministre Blanchette

Les gagnants des prix de présence (autorisation de pêcher conjoint) sont : M. Steve Yale et M. Normand Rodgers.

Clôture de l'assemblée générale annuelle

L'Assemblée est levée sur proposition de M. Yvon Rainville, secondé par M. Jean-Luc Lacroix à 15h45.

M. Richard Angrignon, Président

M. Daniel Blais, Directeur général